

Administration du biberon

Le lait peut être conservé pendant 24h au réfrigérateur et doit être consommé dans la demi-heure, sinon il sera jeté. Si votre enfant boit le lait chaud, il sera réchauffé au chauffe-biberon

Le micro-ondes est à proscrire car la répartition de la chaleur ne se fait pas correctement et celui-ci perd une partie de ses vitamines et de ses anticorps.



Multi-accueil :

Tampon du multi-accueil

Guide de L'allaitement en crèche



Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2025 • 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.

Infos+ :
Direction de la Petite Enfance
Tél. 01 78 63 72 34
petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr

Votre enfant va être accueilli
en structure municipale ou
chez une assistante maternelle
de la ville

Vous souhaitez poursuivre l'allaitement maternel au
sein de la structure qui va accueillir votre enfant ?
Voici quelques conseils pratiques.

Article L1225-30 du Code du travail :

« Pendant une année à compter du jour de la naissance,
la salariée allaitant son enfant dispose à cet effet
d'une heure par jour durant les heures de travail. »



Comment poursuivre mon allaitement ?

Il faut trouver la solution qui convienne le plus
à vous et à votre enfant.

- ♥ Allaiter votre enfant directement sur la structure d'accueil. Un endroit dédié vous sera proposé, respectant votre intimité et du calme, pour être dans les meilleures conditions pour votre bébé et vous-même.
- ♥ Tirer votre lait à domicile en respectant les règles d'hygiène et de stockage.
- ♥ Allaitement mixte, c'est-à-dire un allaitement maternel à la maison, lait en poudre sur les temps de garde.

Règles de conservation du lait

- ♥ Température ambiante : 4h maximum (de 16 à 25°C)
- ♥ Sac isotherme : 24h (-15 à 4°C)
- ♥ Réfrigérateur : 4 jours (4°C)
- ♥ Congélateur : 3 à 6 mois (-18°C)



Règles pour le transport maison / lieu d'accueil



- ♥ Transport dans un sac isotherme avec un bloc réfrigérant.
- ♥ Si le lait est déjà dans un biberon, celui-ci doit être fermé correctement avec le nom de votre enfant, la date du recueil et la quantité.
- ♥ Si le lait est placé dans un sachet au congélateur, bien noter le nom et prénom de votre enfant, la date du recueil et la quantité.

Conservation sur le lieu d'accueil

- ♥ À réception, le professionnel devra s'assurer que le mode de transport est approprié, que les informations nécessaires y figurent (nom, prénom, date du recueil, quantité)

